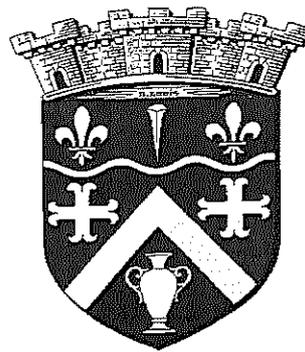


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 septembre 2018

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

M. LE MAIRE. - Bonsoir, vous avez pris connaissance des traditionnelles délégations de signatures. Il convient d'approuver le Procès-verbal du conseil municipal du 29 juin dernier. Y-a-t-il des demandes de corrections ou de rectifications sur ces PV ?

Mr FERRET.- J'ai une toute petite remarque à propos des décisions. Je pense qu'il s'agit d'une erreur matérielle. Vous avez décidé de deux fêtes foraines entre le 13 et 15 juillet 2018. J'imagine qu'il y en a eu une pour 2018 et une pour 2019 ?

M. LE MAIRE.- Je vous remercie pour cette remarque que l'administration va prendre en compte. Mr FERRET. D'autres remarques ?

M. LE MAIRE. -Non, il est donc adopté à l'unanimité. Il convient de désigner un secrétaire de séance. J'ai reçu la candidature de Catherine FOUQUE GUILLIET. Elle est désignée comme secrétaire de séance.

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jouda PRAT

1. Signature de la charte Villes & Territoires « sans perturbateurs endocriniens »

M. LE MAIRE. - Il s'agit d'une délibération qui pour moi est particulièrement importante et qui s'inscrit dans la logique que nous avons poursuivie au travers de l'agenda 21. Vous savez que les perturbateurs endocriniens constituent aujourd'hui un des sujets sur lesquels il y a des prises en compte malheureusement tardive mais un des sujets de risque sanitaire fort. Nous avons donc souhaité essayer de nous inscrire dans une démarche de protection ; de protection d'une part des populations les plus fragilisées, les plus exposées à commencer par les enfants et puis par nos propres agents municipaux, mais également dans une démarche plus générale de protection de la population dans son ensemble. Nous avons souhaité pouvoir vous proposer de signer la charte Ville & Territoires « sans perturbateurs endocriniens » dans la foulée de très grandes communes comme Paris, Bordeaux ou Strasbourg. Si vous décidez d'adopter cette délibération ce soir et j'espère que nous le déciderons et même que nous le déciderons à l'unanimité, sachez que nous serons la première ville de moins de 20.000 habitants en Ile-de-France et la première commune Essonnienne à nous engager dans ce qui, à mon sens sera dans dix ans, quinze ans ou vingt ans quasiment la norme et qui sera probablement imposé partout. Au travers de cette charte, nous souhaitons nous engager sur un certain nombre de points extrêmement précis concernant l'alimentation des enfants, concernant les emballages barquettes alimentaires remplacés par des emballages biodégradables. Nous souhaitons nous engager sur la suppression déjà faite des produits phytosanitaires et des biocides et marquer le fait que nous souhaitons surtout ne pas ouvrir la moindre possibilité à un retour en arrière, et puis également marquer cela dans nos appels d'offres de marchés publics pour que la commande publique des collectivités puisse aussi avoir une incidence sur la réalité économique proposée par les acteurs du marché et ainsi avoir force de levier pour lutter contre ce qui est un véritable problème sanitaire. Nous avons souhaité que cela s'inscrive véritablement dans la dynamique de l'agenda 21 porté par Jouda qui va donc immédiatement compléter mon propos.

Mme PRAT. – Merci Monsieur le Maire, vous avez dit l'essentiel. C'est une question qui soulève beaucoup de problèmes, c'est un enjeu sanitaire et environnemental qui très très important et qui va permettre aussi de protéger surtout les enfants. C'est ce que l'on va proposer dans les cantines pour la question des emballages et surtout aussi essayer de faire marcher le levier de la commande publique et cela est très important. Donc, cela nous permettra de sensibiliser les prestataires sur la législation voir l'élimination de produits contenant des perturbateurs endocriniens. Comme Mr le Maire a dit l'essentiel, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mr le Maire à signer la charte Villes & territoires « sans perturbateurs endocriniens ».

Mr le MAIRE.- Je souhaite juste rajouter avant que nous passions aux votes que j'ai demandé instamment aux services de veiller à la suppression des usages notamment de gobelets plastiques et

autres outils de ce genre, tant par rapport à cette problématique que la problématique de recyclage et donc nous finissons les stocks. Maintenant que nous les avons, il serait absolument idiot de les jeter. Le Directeur Général des Services Municipaux va y porter une attention toute particulière, de glisser sur des solutions de gobelets, assiettes ou couverts en cartons ou variantes lorsque nous ne sommes pas sur du dur.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Mme PRAT. – Passons au vote.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

2. Approbation des rapports n°1 et n°2 de la CLECT de la Communauté de Communes du Val d'Essonne en date du 29 juin 2018

M. le Maire - Il convient maintenant d'approuver les rapports n°1 et 2 de la CLECT de la CCVE du 29 juin dernier qui avait pour mission d'examiner les charges transférées au titre des compétences « assainissements pluviales et GEMAPI » ainsi que la carte scolaire, dans le cadre de la compétence transport.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Adopte à la majorité

Après délibération,

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO,
-------------	----	---

		Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET.
CONTRE	0	
ABSTENTION	1	Valérie GIRARD
ABSENT	0	

II. FINANCES - SECURITE

Rapporteur : Claude GARRO

3. Décision Modificative N°1

M. GARRO.- Comme vous le savez, chers collègues, la Décision Modificative est un acte budgétaire qui permet d'ajuster en cours d'exercice les dépenses et les recettes en fonction des événements survenus depuis le vote du budget primitif. La décision modificative suit la même présentation que le budget, c'est-à-dire qu'elle est présentée avec une section de fonctionnement et une section d'investissement. La décision modificative, qui est la première de cette année et qui sera peut-être la seule d'ailleurs, s'élève à 980.069€.

343.432€ pour le fonctionnement et 636.637€ pour l'investissement. Abstraction faite des écritures d'ordre qui sont constituées pour l'essentiel par les amortissements et par les modifications d'imputation comptable qui sont demandées par la trésorerie, cette DM se présente ainsi :

Concernant le fonctionnement : les principales dépenses nouvelles réelles concernent la police municipale pour 5.200€ principalement un complément de crédits pour les enlèvements de véhicules et prise en compte de dépenses liées à l'intégration d'un troisième chien dans notre effectif.

Les services de la DGA pour 5000€, principalement des compléments pour les produits d'entretiens dans les différents services (les écoles, la restauration, les crèches..)

Le CCAS pour 20.000€ de complément de subventions.

Les subventions aux associations qui sont abondées de 3000€ et qui vont permettre une augmentation du fond de réserve jusqu'à la fin de l'année 2018.

On trouve également les intérêts d'emprunts contractés en 2018 pour 4.500€.

Les bourses et les prix pour 2525€, compléments pour les remises de prix aux bacheliers en souhaitant en donner encore plus cette année.

Enfin, un virement de 357.486€ pour assurer l'équilibre de la section d'investissement. Inversement les crédits votés pour les Ressources Humaines peuvent être réduits de 80.000€ sur le budget voté en début d'année. Du côté des principales recettes nouvelles, on trouve :

Des contributions de raccordement pour 6.017€ Kaufman & Broad, CCVE, des rôles supplémentaires pour 20.244 €, des ajustements divers, recettes perçues supplémentaires à la prévision pour 136.216€ dont la taxe sur les pylônes électriques, la redevance des mines, la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine), les emplois d'avenir. Enfin, l'attribution du FDTP pour 2018 qui s'élève à 208.520€. Inversement, des recettes inscrites au budget primitif s'avèreront inférieures à la prévision à hauteur de 67.520€ de la DGF le FNGIR et la dotation compensation de la réformeTP, En ce qui concerne l'investissement, les principales dépenses nouvelles réelles concernent :

les réseaux de voirie pour 273.830€ (fin des travaux dans le quartier des Bréguet) crédit pour réfection du parking de la Verville, portique préventif pour le PN19, opérations diverses.

L'agenda 21 pour 25.000€, achat d'arbres, de matériels, de panneaux et pupitres, toutes dépenses qui sont par ailleurs subventionnées.

On trouve aussi le remboursement du capital de l'emprunt 2018 pour 43.335€, des frais d'étude et d'insertion pour 22.184€, des compléments de crédits travaux pour la MAM et le gymnase RIDEAU (remplacement des lampes) 41.284€, des achats de mobiliers et matériels principalement pour le secteur scolaire pour 7094€. En ce qui concerne les recettes nouvelles d'investissement, elles sont constituées par : un complément de taxe d'aménagement pour 35.552€, des subventions pour 66.010€, région, département, des amendes de police pour 9.183€. Inversement des subventions attendues et budgétées ne seront pas perçues sur l'exercice à hauteur de 77.000€. L'équilibre de la

section étant assuré par le virement de la section de fonctionnement dont je vous ai parlé de 357.486€.

Voilà comment se présente la DM1 au BP 2018.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Mr le MAIRE :- Merci beaucoup Monsieur le rapporteur pour cette présentation et plus encore pour le travail que vous avez fait avec l'ensemble du service des finances, Isabelle FIZELLE, le tout en lien avec tous les chefs de services concernées et sous la houlette du DGS Sylvain DANTU. Soyez en tous remerciés.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET.
CONTRE	4	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Thierry GUEZO.
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Valérie GIRARD

Rapporteur : Dora DELAPORTE

4. Fixation des tarifs des objets réalisés à partir des banderoles de communication événementielle de la commune.

Mme DELAPORTE. - Merci Monsieur le Maire, bonsoir tout le monde. Moi, je vais vous faire passer des objets assez originaux. L'idée est de fixer les tarifs de vente de ces objets. Je vous laisse regarder les objets et je vais vous expliquer de quoi il s'agit. Ce sont des objets qui sont réalisés à partir de banderoles de communication événementielle. Donc, l'idée de la commune c'est vraiment de s'inscrire dans une démarche de préservation de l'environnement et de recycler ces banderoles de communication sous forme d'objets : cartes de crédit, sacs à main, trousse, étiquettes à bagage... Je vous laisse regarder. L'intérêt c'est vraiment de valoriser et promouvoir l'image de notre ville par le biais de ces objets en les vendant au public. L'idée de cette délibération est de fixer les tarifs de ces objets qui sont indiqués au verso de la libération ; je ne vais pas les citer, je vous laisse les regarder.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Mr LE MAIRE :- Merci de donner une deuxième vie à ce qui auparavant était tout simplement jeté et donc perdu.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
-------------	----	---

		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

III. URBANISME- ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX

5. Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire) et d'autorisation de travaux pour l'extension du Groupe Scolaire/ALSH des Myrtilles

Mme DOUGNIAUX. - Bonsoir, les deux premières délibérations concernent des extensions d'écoles. La première, l'autorisation du conseil municipal à Monsieur le Maire de déposer des demandes autorisations d'urbanisme (permis de construite et autorisation de travaux) pour l'extension du groupe scolaire ALSH des Myrtilles. Il s'agit de créer une extension qui sera composée de trois salles de 60 m2, d'un bloc sanitaire accessible, d'un bureau et d'un espace accueil. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6. Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire) et d'autorisation de travaux concernant la création d'un local périscolaire à l'école de la Verville

Mme DOUGNIAUX. - Il s'agit de faire la même chose pour l'école de la Verville. Une extension composée de trois salles de 60 m², d'un bloc sanitaire accessible, d'un bureau et d'un espace accueil. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

7. Autorisation du Conseil Municipal à M. le maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme et de travaux concernant la rénovation des deux orangeries

Mme DOUGNIAUX. - Autorisation du Conseil Municipal à Mr Le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme et de travaux concernant la rénovation des deux orangeries.

Les travaux consistent à la réhabilitation et la rénovation énergétique par le ravalement des deux Orangeries puis l'ouverture de salles complémentaires dans l'Orangerie qui accueille le centre culturel

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	

ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

8. Acquisition par la Commune de la parcelle BE n°330 située 10, sentier Boucher à Mennecy.
Mme DOUGNIAUX. - Cette acquisition fait suite à l'alignement du sentier Boucher et permet de lever en partie l'emplacement réservé figurant dans le plan local d'urbanisme. La famille TAULET/LE TOHIC a accepté de nous vendre cette parcelle d'une superficie de 63m2 pour 1€ symbolique.
 Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
 Après délibération,
 Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

9. Adoption d'une convention de transfert dans le domaine public communal d'équipements communs par la SCCV Mennecy Bois Chapet situés avenue du Bois Chapet.

Mme DOUGNIAUX. – Il s'agit de reprendre les deux lots C et D qui figurent sur le plan qui est annexé à cette délibération. Le lot C étant aménagé par la SCCV Mennecy Bois Chapet en air de jeux.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
 Après délibération,
 Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
------	----	---

		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

10. Adoption d'un périmètre et d'une convention de Projet Urbain Partenarial avec la SCCV MENNECY ECOLES pour la réalisation d'un programme de logements et de locaux d'activités de proximité situés à l'intersection des rues de la Sablière, des Ecoles, de l'Arcade et du Boulevard Charles de Gaulle.

Mme DOUGNIAUX. – Il s'agit d'un programme de logements comprenant 78 logements dont 25% de logements sociaux et des locaux d'activités qui sont situés en rez-de-chaussée. Il s'agit de demander de faire prendre en charge par la société 30.49% du coût de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'extension périscolaire du groupe scolaire des Myrtilles soit 10.000€ hors taxe, la prise en charge à 19.51% du coût des travaux d'extension périscolaire du groupe scolaire des Myrtilles soit 80.000 hors taxe, la prise en charge à 30.49% du coût de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'extension périscolaire du groupe scolaire de la Verville soit 10.000€, la prise en charge à 46.34% du coût des travaux d'extension périscolaire du groupe scolaire de la Verville soit 190.000€ hors taxe, la prise en charge à 30.77% du coût de la création d'un Street Workout soit 20.000€ et la prise en charge à 19.16% du coût de la construction de six vestiaires foot pour le complexe sportif Alexandre Rideau 100.000€ soit pour un montant total de 410.000€.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET.
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD.
ABSENT	0	

11. Modification du périmètre de projet en vue de l'adoption d'un Projet Urbain partenarial- Secteur Gare

Mme DOUGNIAUX. – Dans le cadre de l’orientation d’aménagement et de programmation (OAP) n°2 sur le site de Fort l’Oiseau, le programme d’habitat diversifié sous forme de maisons groupées et d’habitat individuel soit environ 25 logements ne permet pas d’appliquer globalement le Projet Urbain Partenarial. En conséquence, on demande d’ajuster le périmètre de PUP pour retirer cette OAP. Vous avez sur le plan le nouveau périmètre.

Avez-vous des questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET.
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD.
ABSENT	0	

12. Modification du périmètre d’application de la Taxe d’Aménagement communale à 20%

Mme DOUGNIAUX. – Comme nous avons enlevé l’OAP du périmètre de PUP sur le secteur Gare, nous allons modifier le périmètre d’application de la taxe d’aménagement au taux de 20%.

Avez-vous des questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET.
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME (<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES (<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD.
ABSENT	0	

Rapporteur : Annie PIOFFET

13. Demande de subvention auprès de la région Ile-de-France relative au dispositif cadre d'aide au développement des équipements sportifs de proximité- gymnase Alexandre RIDEAU II

Mme PIOFFET. - Il est proposé de remplacer les 30 luminaires actuels dans la salle par 14 projecteurs de type LED adaptés aux pratiques du sport. Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 16.284€TTC. Ces travaux sont éligibles aux subventions de la Région d'Ile-de-France à hauteur de 20%.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

14. Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France relative au dispositif cadre d'aide au développement des équipements sportifs de proximité- vestiaires foot extérieurs- complexe sportif Alexandre RIDEAU.

Mme PIOFFET. – Les vestiaires extérieurs du complexe sont vétustes, il est donc proposé de les remplacer par six vestiaires modulaires dont un PMR, un local technique, une buanderie et un double WC public PMR pour bénéficier d'une installation pérenne et fonctionnelle avec une très faible consommation d'énergie.

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 626.419€ TTC. Ces travaux sont éligibles aux subventions de la Région d'Ile-de-France à hauteur de 20%.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Mr LE MAIRE.- Permettez-moi juste de dire un mot. Comme nous avons la chance d'avoir nos amis représentant du club de foot de Mennecy, il s'agit de deux délibérations extrêmement importantes qui ont été votées puisque vous savez que la commune de Mennecy a investi massivement en faveur des équipements sportifs principalement en faveur du foot avec, en l'espace d'une douzaine d'années, la création du stade Jean-Jacques ROBERT, la création de deux terrains synthétiques au stade RIDEAU et malgré tout, il y a aujourd'hui une difficulté sur les vestiaires du stade RIDEAU qui depuis des années sont à bout de souffle et qui arrivent en bout de vie malgré les opérations de toilette estivales menées par les services municipaux. Opérations qui malheureusement je dois le dire, ne sont pas toujours particulièrement respectées par certains utilisateurs. Les chiffres dont nous disposons et qui peuvent être amenés à évoluer, nous amènent

à un coût d'un peu plus de 600.000€, 624.000€ sur les chiffrages qui figurent sur cette délibération entre la démolition et la reconstruction. Donc pour pouvoir porter un investissement de ce type, il convient de préparer en amont, et de préparer en amont dans une logique de bonne gestion c'est essayer d'aller chercher des recettes et des financements. Ces recettes et ces financements, nous allons les chercher au travers d'un PUP que vous avez voté pour la plupart d'entre vous tout à l'heure puisque c'est 100.000€ qui vont venir financer ces équipements, et au travers de la Région Ile-de-France ou nous déposons un dossier qui, je l'espère, pourra être instruit dans des délais relativement courts pour une subvention d'un peu plus de 100.000€. C'est à dire que nous arriverions de manière cumulée au travers des PUP, que nous imposons aux promoteurs de payer pour la commune et des subventions régionales à un peu plus de 200.000€ (30%), ce qui nous permettrait si nous obtenons ces subventions d'avancer sur un phasage dans le cadre des discussions budgétaires que nous avons plusieurs fois par an à l'occasion des budgets primitifs et des différentes décisions modificatives qui rythment l'année. Donc deux délibérations importantes, donc je remercie au nom des « footeux » tous ceux qui les ont votés.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

Rapporteur : Jean-Marc RITA LEITE

15. demande de subvention auprès de la région Ile-de-France relative au dispositif cadre d'aide au développement des équipements sportifs de proximité pour la création d'un city stade

Mr le Maire.- Je vais passer la parole à Jean-Marc RITA LEITE pour deux délibérations mais qui n'en font qu'une seule qu'il vous est proposé de modifier en les amendant sur table. Il s'agit de deux délibérations qui sont des demandes de subventions auprès du Conseil Régional, demandes de subventions ne veut pas dire démarrage de travaux ou réalisation d'une part, pour créer deux choses : d'une part, un city stade. Nous avons une demande forte de la part de jeunes de la commune et d'autre part, un Street Workout qui n'est pas contrairement à ce que j'ai pu lire ou entendre un skate parc mais qui est un ensemble de barres de tractions et musculation de différentes tailles et de différentes hauteurs donc qui n'est pas quelque chose de bruyant par nature. Nous avons initialement imaginé d'utiliser la pointe la plus éloignée des habitations, c'est-à-dire située pas loin de 200 m des premières habitations de la base vie du SIARCE, lorsque le SIARCE va être amené à la réduire au printemps prochain et à la supprimer définitivement au terme de ses travaux, début 2020. Il y a un certain nombre d'inquiétudes qui ont pu se faire jour de la part d'un bureau, d'une AFUL riveraine. L'objectif de la ville n'étant pas de susciter des craintes ou des incompréhensions,

il vous est donc proposé de modifier ces deux libérations pour aller effectivement demander de l'argent à la région mais pour ne pas porter ces équipements, là ou visiblement ils suscitaient, à tort ou à raison, de l'inquiétude. Il vous est donc proposé de faire ces demandes concernant le street workout pour une installation quelque part dans le périmètre du dojo, la sortie de la salle d'escrime, l'espace de Beach volley et des boulistes, on peut avoir un petit espace qui permette d'avoir quelques barres de tractions qui soient installées là-bas et concernant le city stade, sous réserve que nous arrivions à trouver l'emplacement et les largeurs, à proximité du collège ; qui a l'avantage de ne pas avoir de densité d'habitation et surtout à l'inverse, d'avoir des habitats de l'autre côté de la rue puis un usage aussi par des collégiens qui peut parfaitement être imaginé. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit bien évidemment de demandes de subventions qui impliquent d'une part d'obtenir la subvention, ce qui n'est jamais garantie au moment où on l'a demandée et ensuite de pouvoir phaser budgétairement la réalisation de l'équipement et troisièmement, une fois qu'il a été phasé, d'arriver à avoir un appel d'offres concluant et des entreprises qui font les travaux. Ceci pour inciter chacun au plus grand calme et à éviter d'employer des marteaux-piqueurs pour essayer de reboucher « une taupinière », ce qui n'a jamais été véritablement la façon que nous avons de fonctionner. A l'inverse, si un certain nombre de parents ou de jeunes regrettent de ne pas avoir ces équipements plus proches de chez eux, je les inviterai à prendre contact bien évidemment avec les personnes les plus inquiètes. Je ne suis pas là pour faire le bonheur des gens contre leur grès ou pour entretenir de pseudos polémiques qui n'ont aucun sens. Monsieur RITA LEITE, avez-vous un point à rajouter sur ces présentations de délibérations ?

Mr RITA LEITE. – Mr le Maire, Messieurs-Dames bonjour, donc je pense que tout le monde a bien compris. Je vais vous proposer les délibérations. Petite chose, sur la première concernant le city stade, ces travaux sont éligibles aux subventions à hauteur de 15%, soit une enveloppe budgétaire globale d'un peu moins de 5600€.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

16. demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France relative au dispositif cadre d'aide au développement des équipements sportifs de proximité pour la création d'une plateforme Street Workout.

Mr RITA LEITE. – Concernant le street Workout, les subventions sont éligibles à hauteur de 50% ce qui fait un peu moins de 20.000€ de subventions.
Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

IV : SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Annie PIOFFET

17. Subvention exceptionnelle à l'association « Club Haltero musculation Mennecy »

Mme PIOFFET. – La subvention est d'un montant de 300€. La municipalité met à disposition de l'association la salle de remise en forme de la maison des jeunes. En retour de ce soutien, l'association s'engage à partager son expérience avec les jeunes qui côtoient la maison des jeunes.
Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	

ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

18. Subvention exceptionnelle à l'association « Unity Planet ».

Mme PIOFFET. – L'objectif c'est la mise en place d'un système de collecte de tri de recyclage et de revalorisation des déchets ménagers urbains à Madagascar. Le montant de la subvention est de 500€.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

19. Convention financière entre la Communauté de Communes du Val d'Essonne et la commune de Mennecey pour l'organisation de la manifestation « Octobre rose 2018 »

Mme PIOFFET. – La CCVE a décidé pour la 2ème année consécutive de soutenir cette manifestation en allouant une subvention de 1500€.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien
-------------	----	---

		SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

V. SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-JEUNESSE

Rapporteur : Jean-marc RITA LEITE

20. Approbation de l'avenant N°1 au marché à procédure adaptée, relatif aux denrées alimentaires pour les services restauration scolaire, accueil de loisirs et crèches et traitement des bio-déchets de la ville de Mennecy.

Mr RITA LEITE.- Je vous propose une délibération pour approuver l'avenant n°1.

Pour information, cela va permettre de remplacer l'équivalent de 60.000 barquettes sur un an et sur les différents sites de restauration de la ville. Nous passerons donc sur des produits biodégradables alors qu'aujourd'hui, nous avons des produits qui sont en plastiques.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

VI. PERSONNEL

Rapporteur : Xavier DUGOIN.

21. Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps non complet (3 heures hebdomadaires)

M. DUGOIN. - Bonsoir Mr le Maire, 14 rapports qui sont soumis à votre vote. Comme vous les avez non pas parcourus mais bien lus, je vais essayer d'aller à l'essentiel sur chaque rapport d'autant plus que certains sont répétitifs. Alors nous démarrons par une création d'un poste de professeur d'enseignement artistique, cela permettra de recruter un professeur d'art plastique pour être précis.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

22. Création de 11 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1ère classe à temps non complet

M. DUGOIN. - Nous continuons avec la création de 11 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1ère classe à temps non complet. C'est répétitif, on a cela chaque année, donc je ne vous en donne pas le détail, je vous dis simplement que ce sont des postes qui démarreront le 1er octobre donc très bientôt.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

23. demande de mise œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour un agent communal.

M. DUGOIN. - Nous aurons malheureusement de plus en plus de dossiers de ce type, une demande de mise œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour un agent communal donc un agent de la Police Municipale, Monsieur Julien KLIPFEL, qui a fait l'objet d'outrage le 10 septembre 2018. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

24. création d'un poste d'agent recenseur.

M. DUGOIN. - Nous continuons par la création d'un poste d'agent recenseur. C'est pour recenser un 6ème agent en espérant que cela ira un peu plus vite. Il faut préciser qu'il est rémunéré au prorata des imprimés collectés.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	

ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

25. Mise en place de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)

M. DUGOIN. - Il s'agit de la mise en place d'une nouvelle indemnité, cela s'appelle ISOE. Indemnité de Suivie et d'Orientation des Elèves. Cela concernant les professeurs d'enseignements artistique (assistants d'enseignement artistique) donc, si vous en êtes d'accord et si vous votez favorablement, nous pourrons la mettre en place dès le 1er octobre pour les cadres d'emploi que j'ai cité.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

26. Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique de 1ère Classe à temps non complet (4 heures hebdomadaires)

M. DUGOIN. – Il vous est maintenant proposé la création poste d'un d'assistant d'enseignement artistique de 1ère Classe à temps non complet (4 heures hebdomadaires). Cela nous permettra de procéder au recrutement d'un professeur de chant.

Il y a-t-il des remarques ? Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>),
-------------	----	---

		Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

27. Création d'un poste d'attaché Territorial Principal.

M. DUGOIN. - Il s'agit d'un poste d'attaché territorial principal. Ce poste sera un poste à temps complet dès le 1er octobre. Cela permettrait de faire le bonheur d'un agent qui remplit les conditions à l'ancienneté.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

28. Création de 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe

M. DUGOIN. - Nous continuons avec la création de 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe. C'est la même logique, si vous votez favorablement, cela permettra à deux agents qui sont déjà dans le personnel communal d'avoir ce poste d'adjoint administratif qu'ils méritent.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
-------------	----	--

		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

29. Création de 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe

M. DUGOIN. - Nous en venons maintenant à la création de 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe. Même logique, cela permettra à des agents qui remplissent des conditions d'y prétendre.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

30. Création de 6 postes d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe

M. DUGOIN. - Nous avançons, cette fois-ci, création de 6 postes d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe. C'est exactement la même logique, cela permettra de faire en sorte que des agents qui remplissent les conditions puissent être nommés.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA
-------------	----	---

		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

31. Fixation du nombre de représentants du personnel maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants des élus au sein du Comité Hygiène Sécurité et Condition de travail de la Mairie de Mennecey.

M. DUGOIN. - Nous en venons à la proposition qui s'inscrit dans la continuité, c'est-à-dire de fixer un nombre de représentants du personnel au sein du Comité Hygiène de Sécurité et Conditions de Travail de la Mairie de Mennecey, de continuer sur le nombre de 5 représentants titulaires du personnel et bien évidemment en nombre égal pour les suppléants.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

32. Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet.

M. DUGOIN. - Il s'agit maintenant de la création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet. Il s'agit de pourvoir un poste vacant donc comme je viens de le dire, de technicien bâtiment auprès de la Direction des Services Techniques et il est vacant parce qu'il y a un agent qui est parti par voie de mutation donc il faut le remplacer et recréer ce poste. Vous avez l'économie générale de cette délibération. Si vous n'avez pas besoin d'éléments complémentaires, je le soumetts aux votes.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

33. Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet par voie d'avancement de grade.

M. DUGOIN. - Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet. Dès que vous l'aurez voté, on pourra procéder à la nomination d'un agent qui remplit les conditions. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN.
ABSENT	0	

34. Demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour un agent communal.

M. DUGOIN. - On termine par un dossier, le deuxième, il faut le noter quand même qu'il y a une inflation de ce type de rapport, c'est une demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour un agent communal. C'est encore un policier municipal, il s'agit de notre agent Mr MANCINI Louis qui a eu le droit à quelques outrages le 6 juillet 2018. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(<i>pvr</i>), Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR(<i>pvr</i>), Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS(<i>pvr</i>), Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME(<i>pvr</i>), Thierry GUEZO, Annette GILLES(<i>pvr</i>), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. - Merci Monsieur le rapporteur, merci chers collègues, bonne soirée à vous.

La séance est levée à 19h43

Jean-Philippe DUGOIN CLEMENT
Maire de Mennecy
Vice-président de la Région Ile-de-France

